

DOCOFIX BETONLASUR

Dispersion synthétique de glaçage pour l'intérieur et l'extérieur à base de résines polymères diluables à l'eau, enrichie en silicone

Fiche technique Version
TM-0089-2406

- Faible adhérence de la saleté, car enrichie en silicone
- L'aspect structural du béton est conservé
- Insaponifiable (résistant aux alcalis)
- Résistant aux intempéries, faible encrassement (car non thermoplastique)
- Imperméable à l'eau
- Très bonne aptitude de lavage de la saleté
- $\mu\text{-H}_2\text{O} = 2238$ $\mu\text{-CO}_2 = 1.01$ Mio. (Certifié par le laboratoire LPM)

swiss  quality

Description

Domaines d'utilisation Le glacis béton Docofix est le revêtement protecteur idéal pour le béton apparent, les façades, les piliers, les balustrades, les soffites, etc., tout en conservant l'aspect structural caractéristique du béton et en obtenant un effet protecteur élevé contre la carbonatation.

Caractéristiques

Propriétés	Viscosité à la livraison	Pâteux (bien agiter avant l'usage)
	Densité	Densité env. 1,18 kg/l (blanc)
	Degré de brillance	Mat satiné
	Solides	Teneur en solides env. 50 %
	Teintes (Couleurs en stock)	Incolore
	Possibilité de coloration	Possibilité de coloration en usine
	Capacité de stockage	Dans le pot d'origine bien fermé 1 an, protéger contre le gel
	Perméabilité à la vapeur (valeur sd)	0,50 m (V2, moyenne)
	L'adhérence (DIN EN ISO 2409)	Gt 0-1
	Valeur d'adhérence (SN EN 1542)	4.4 N/mm ²
	Coefficient d'absorption d'eau (valeur W24)	0.11 [kg/m ² * h ^{0.5}] (W2, moyenne 0.1 - 0.5)
	Température d'application	La température de surface minimale au-delà de 24 heures est de +10 degrés Celsius, la plage de température idéale se situe entre 15 et 22 °C. Protéger contre une exposition directe aux rayons du soleil
	Point fort	Conception extrêmement variée de la surface possible

Support/traitement

Supports	<p>Conformément aux exigences habituelles, le support doit être sec, exempt de poussière et suffisamment solidifié.</p> <p>Afin d'exploiter pleinement les propriétés physiques du bâtiment (perméabilité à la vapeur d'eau), les anciens revêtements pare-vapeur doivent être d'abord retirés.</p> <p>L'humidité du support doit être mesurée (max. 3% d'humidité des matériaux de construction).</p>	
Application	Application au pinceau et au rouleau	<p>Prêt à l'application au rouleau ou au pinceau, diluer la première couche avec max. 5% d'eau, couche suivante diluable avec max. 5% d'eau.</p>
	Projection airless	<p>Diluer avec env. 10% d'eau</p> <p>Angle de projection: 50° - 60°</p> <p>Buse: 0.017 - 0.021"</p> <p>Pression de projection: 150 - 180 bar</p> <p>Les indications ci-dessus sont des valeurs indicatives et peuvent diverger en fonction de l'appareil airless.</p>
	Épaisseur de couche sèche En fonction du support	
Séchage:	Recouvrable	Après env. 4 - 6 heures
	Complètement sec	Après env. 24 heures
	<p>Le séchage dépend de l'humidité relative de l'air, de la température de l'air et de l'objet et de l'épaisseur de couche. Les données déterminées correspondent aux conditions normalisées à une température de 20 °C et une humidité relative de l'air de 65 %.</p>	
Rendement	<p>10 - 13 m²/kg</p> <p>12 - 16 m²/l</p> <p>La consommation dépend du mode d'application, de la porosité et de la structure du support, ainsi que de l'épaisseur de couche réalisée. Les valeurs indiquées se rapportent aux supports relativement lisses, peu absorbants. En cas de structures d'enduits extrêmes, la consommation augmente corrélativement.</p>	
Nettoyage des outils	Rincer abondamment à l'eau sans attendre. Éliminer les couches séchées avec du diluant nitro.	

Remarques

Mesures de sécurité	Pour des plus amples informations, voir la feuille appropriée de données de sécurité de l'UE.
Autres remarques	Il convient de respecter les fiches techniques de l'ASEPP, les normes SIA et les directives BFS.
Important	<ul style="list-style-type: none"> - Retouche : pour obtenir une surface au brillant uniforme, les taches importantes et les noeuds du bois présents sur les panneaux de coffrage doivent être retouchés avec un glacis béton légèrement dilué avant l'application de la couche de fond. - Il convient impérativement de réaliser un essai. - Bien agiter le glacis dilué avant et pendant le travail. - Ne convient pas aux surfaces horizontales exposées à l'eau. - Les marques de retouches à la surface dépendent de nombreux facteurs et sont donc inévitables (voir également la fiche technique BFS n° 25).



L'Étiquette environnementale classe les matériaux de revêtement selon un système transparent et lisible, en fonction de critères de protection de l'environnement et de la santé, ainsi que de la facilité d'utilisation. L'Étiquette environnementale crée de la transparence pour les peintres en bâtiment, architectes, planificateurs et maîtres d'ouvrage. L'ensemble des produits de Dold AG sont classés dans les catégories A à G. En conformité avec le standard MINERGIE-ECO®, l'évaluation des peintures et vernis se fait dans le respect de l'Étiquette environnementale de la Fondation Suisse Couleur. Dold AG déclare ses produits conformément à l'Étiquette environnementale et propose des solutions et des produits pour toutes les applications correspondant au standard MINERGIE-ECO®.



La société Dold AG a été fondée le 01^{er} août 1921 par Hans Dold à Wallisellen. Devenue l'un des leaders des fabricants de vernis et de peintures en Suisse, Dold AG continue d'occuper le même site : à Wallisellen, notre société développe et produit sa gamme novatrice de peintures et de vernis pour les peintres en bâtiment et les clients de l'industrie.



Fabricant suisse de peintures et de vernis d'après les normes ISO 9001 / 14001 et 45001. Dold AG est un des rares fabricants de peintures et de revêtements à avoir fait certifier non seulement sa gestion de la qualité, mais aussi son système de management environnemental, ainsi que ses processus de sécurité au travail et de protection de la santé. Ces certifications constituent pour Dold AG un engagement sans équivoque envers tous ses partenaires, ses collaborateurs et ses clients.



DOLD attache une grande importance aux produits écologiques. La fondation KMU Clima certifie la contribution de Dold AG à la protection volontaire du climat. À cet effet, DOLD compense toutes ses émissions directes de CO2 sous forme d'électricité, de chauffage et de mobilité en investissant dans un projet de reboisement en Uruguay. Ceci comme contribution à long terme à la protection du climat et à la préservation de l'environnement.

Les informations ci-dessus ne peuvent être que des indications générales. Les conditions de travail indépendantes de notre volonté et la multitude de supports différents excluent toute revendication à partir de ces indications. En cas de doute, nous recommandons de procéder à des essais personnels suffisants. Une garantie ne peut être donnée que pour la qualité élevée et constante de nos produits. Toutes les éditions précédentes de cette fiche technique perdent ainsi leur validité.